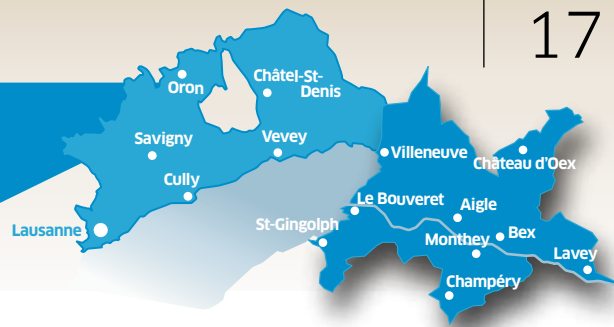


Région Chablais



Mobilis fait grincer

TRANSPORTS

Depuis le début de l'année, le Chablais vaudois est inclus dans le réseau tarifaire Mobilis. Le système, qui permet de se déplacer avec un seul billet via plusieurs entreprises de transport, ne fait pas l'unanimité. En cause: une forte augmentation des tarifs pour certains usagers qui n'ont pourtant pas changé leurs habitudes. Décryptage.

Textes et photo: Valérie Passello

Plus 350 frs! C'est l'augmentation que Gary Perret a constatée sur le prix de son abonnement de parcours Aigle-Lausanne depuis que le Chablais a rejoint le réseau Mobilis. Désormais, on ne paie plus pour une course d'un point à un autre, mais pour se déplacer dans des zones prédéfinies. Or, cet habitant d'Yvorne ne peut pas profiter pleinement des possibilités normalement offertes par la communauté tarifaire vaudoise: il doit utiliser quotidiennement sa voiture jusqu'à Aigle, où

«Ce qui peut profiter à d'autres ne doit pas se faire au détriment des usagers réguliers»

Gary Perret, habitant d'Yvorne et pendulaire

il monte dans le train pour Lausanne. «Je pourrais prendre le bus pour aller à la gare quand je pars au travail le matin, mais à mon retour le soir, il n'y en a plus. Donc pour moi, à part le prix, Mobilis n'a rien changé. Ce qui me dérange, c'est que l'on m'impose des prestations qui ne me sont pas utiles, alors que je n'ai rien demandé. Au final, je trouve la facture un peu salée. Il est regrettable qu'on n'ait pas le choix», déplore-t-il.

Prix moyens à la baisse

Un tel système ne se met pas sur pied au hasard, il a donc été précédé de nombreuses études pendant près de 3 ans,



Au moment de prendre son billet, une carte indique les zones dans lesquelles il est possible de voyager, y compris via d'autres compagnies de transport.

dont une déterminant ses avantages et inconvénients en fonction des habitudes des utilisateurs. Selon le président de Mobilis Urs Hanselmann, le résultat global est à prendre en considération: «La moyenne des prix a baissé, donc la majorité des usagers profitent de Mobilis, c'était l'objectif. Mais il est vrai qu'il y a toujours quelques cas qui présentent des inconvénients, on ne peut pas les éviter. Le gros avantage du système réside dans la flexibilité et la simplicité. Le détenteur d'un billet peut prendre le bus, le train, le métro: il bénéficie de davantage de prestations». Un confort d'utilisation que reconnaît Gary Perret, mais qui ne le convainc qu'à moitié: «Pour les touristes, par exemple, l'offre est intéressante. Mais ce qui peut profiter à d'autres ne doit pas se faire au détriment des usagers réguliers». Il faut noter que l'introduction de Mobilis dans le Chablais s'est produite simultanément à une hausse générale des tarifs des transports publics: l'augmentation des abonnements et autres billets n'est donc pas entièrement due au nouveau système, mais en interpelle certains, comme c'est le cas pour le bus communal aiglon (voir encadré). «Je comprends qu'une partie des usagers

ralent au moment où un changement intervient. Souvent, une phase d'adaptation est nécessaire», conclut le président de Mobilis.

Le cas chablaisien

Trop cher, le nouveau système, ou pas en adéquation avec l'offre de transports chablaisienne? La question peut aussi se poser, notamment en regard du projet d'Agglo: la communauté tarifaire étant vaudoise, les communes du Chablais valaisan n'y sont pour l'instant pas incluses. De plus, les réseaux de bus chablaisiens sont moins développés que sur la Riviera par exemple, le transport multimodal s'en trouve donc moins aisé que dans une configuration urbaine. La situation pourrait toutefois s'améliorer, puisque plusieurs projets sont en discussion, comme la création d'un réseau de bus d'agglomération, l'intensification des liaisons avec le site du futur Hôpital Riviera-Chablais de Rennaz et l'éventuelle extension de Mobilis de l'autre côté du Rhône: une exception a déjà été faite pour y inclure Saint-Maurice, les autres communes du périmètre de Chablais Agglo pourraient aussi, un jour, rejoindre le train en marche.

Aigle offre un rabais

Lors du Conseil communal du 16 décembre, l'UDC Jean-Yves Delapierre a déposé un postulat relatif «à la très forte augmentation de l'abonnement annuel» du bus communal. Ce dernier est passé de 250 à 660 frs pour les adultes et de 170 à 423 frs pour les enfants. Une augmentation de 200% du tarif est aussi à relever pour les personnes à l'AVS. «Ce postulat ne contient rien de bien nouveau par rapport à ce que nous avons annoncé. La commune a mis sur pied des mesures d'accompagnement pour un an, mais pourrait les reconduire en fonction de la demande, nous restons ouverts», note le syndic Frédéric Borloz. Aigle rembourse la moitié de l'augmentation du prix de l'abonnement annuel et son syndic promet que toutes les demandes particulières, pour les familles nombreuses par exemple, seront étudiées. Par contre, il n'est pas envisageable de «créer un abonnement uniquement pour le bus communal», comme le suggère le postulat. Tous les transports sont inclus dans la communauté tarifaire. Et avec l'abonnement au bus communal, Mobilis présente tout de même l'avantage de permettre aux passagers d'emprunter les trains se rendant sur les hauts de la ville.

PUB



**Pompes funèbres
CASSAR SA**

Bex
Rue Centrale 7
024 463 35 79

Aigle
Rue Plantour 8
024 466 46 56

Villeneuve/VD
Grand Rue 10
021 960 30 20